

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la quatre cent seizième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 27 août 2018 au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 17 SEPTEMBRE 2018

Procès-verbal de la quatre cent seizième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 27 août 2018 à 11 h 45 au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
DELISLE, Frédérique Membre socio-économique	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
GODMAIRE, Diane Membre socio-économique	X	
HARRISSON, Denis Recteur	X	
MERLEAU, Michel Membre socio-économique	X	
MISSAOUI, Rokia Professeure au Département d'informatique & ingénierie		X*
OLINGA MEBADA, Joël Eric Étudiant	X (arrive à 11h55)	
<u>PERSONNES CONVOQUÉES :</u>		
B. DE GROSBOIS, Sylvie Vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme	X (en visioconférence)	
CHARBONNEAU, Alain Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
ROY, André J. Secrétaire général	X	
<u>ATTACHÉE D'ASSEMBLÉE :</u>		
TARDIF, Caroline Attachée d'administration	X	

La présidente, madame Diane Godmaire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 11 h 45.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2.- Procès-verbal :

2.1 Procès-verbal de la quatre cent quatorzième (4 juin 2018) réunion du comité exécutif

2.1.1. Approbation

2.1.2. Affaires en découlant

2.2 Procès-verbal de la quatre cent quinzième (16 juillet 2018) réunion du comité exécutif

2.2.1. Approbation

2.2.2. Affaires en découlant

3.- Approbation du *Memorandum of Understanding for Academic and Research Cooperation* entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'Université de Technologie de Compiègne – UTC (France)

4.- Engagement d'une responsable ou d'un responsable de laboratoires au Département des sciences infirmières au campus de Saint-Jérôme

5.- L'embauche d'un professeur sous octroi au Département des sciences naturelles

6.- Prochaine réunion (17 septembre 2018)

7.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbal

2.1 Procès-verbal de la quatre cent quatorzième (4 juin 2018) réunion du comité exécutif

2.1.1. Approbation

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent quatorzième (4 juin 2018) réunion, et ce, sans modification.

2.1.2. Affaires en découlant

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent quatorzième réunion, les suites régulières ont été données.

2.2 Procès-verbal de la quatre cent quinzième (16 juillet 2018) réunion du comité exécutif

2.2.1. Approbation

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent quinzième (16 juillet 2018) réunion, et ce, sans modification.

2.2.2. Affaires en découlant

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent treizième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Approbation du Memorandum of Understanding for Academic and Research Cooperation entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'Université de Technologie de Compiègne – UTC (France)

L'Université de Technologie de Compiègne (UTC), à la fois université et école d'ingénieur, forme des ingénieurs, masters et docteurs selon une perspective de recherche technologique interdisciplinaire orientée vers l'innovation. Elle compte plus de 4 400 étudiants et offre plusieurs spécialités de génie (biologique, informatique, mécanique, des procédés et urbain). L'Université encourage la recherche, entre autres, selon trois thématiques d'innovation : technologies bio-inspirées et bio-économie; les transports intelligents propres et sûrs et intégrés; et l'ingénierie et la santé.

La professeure Ilham Benyahia du département d'informatique et d'ingénierie de l'UQO et le professeur Marcus Shawky du département de génie informatique de l'UTC ont développé des collaborations de recherche dans le domaine des systèmes de transport intelligents depuis plus d'une dizaine d'années (ex. : publications conjointes, séjours de recherche, codirections de mémoire ou de thèse, recherche de financement, etc.).

Le Memorandum of Understanding permettra d'officialiser une collaboration institutionnelle à long terme entre l'UQO et l'UTC et de former, plus précisément, un consortium international d'universités dans le domaine de l'analyse de données massives et des retombées de leur exploitation sur les milieux urbains. Les professeurs Benyahia et Shawky déposeront dans les prochaines semaines une demande de financement auprès de l'Agence nationale de la recherche (France) dans le cadre de l'appel à projet « Montage de réseaux scientifiques Européens ou internationaux »; c'est pour cette raison qu'une entente en version anglaise est nécessaire.

Le développement de projets spécifiques entre les deux partenaires, autant sur le plan de la recherche que celui de l'enseignement se concrétisera par des échanges de professeurs-chercheurs et d'étudiants, des publications et des manifestations scientifiques communes.

Un membre questionne la rédaction de l'entente en anglais plutôt qu'en français considérant que celle-ci vise deux universités francophones. La vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme précise que l'entente est rédigée en anglais, car les chercheurs impliqués prévoient faire des demandes de financement auprès de réseaux internationaux.

Un autre membre demande que les membres du conseil soient informés des retombées que les ententes amènent à l'Université.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 416-CX-1879 concernant l'approbation du *Memorandum of Understanding for Academic and Research Cooperation* entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'Université de Technologie de Compiègne – UTC (France); laquelle résolution est jointe en appendice.

4.- Engagement d'une ou d'un responsable de laboratoires au Département des sciences infirmières au campus de Saint-Jérôme

Suite à la vacance du poste de responsable de laboratoires au Département des sciences infirmières au campus de Saint-Jérôme, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage interne dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Roseline Galipeau, directrice au Département des sciences infirmières, de monsieur Sylvain Brousseau, directeur au Module des sciences de la santé et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources

humaines au Service des ressources humaines, a reçu deux (2) candidatures et les a retenues en entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Martine Rancourt à titre de responsable de laboratoires au Département des sciences infirmières au campus de Saint-Jérôme.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 416-CX-1880 concernant l'engagement d'une ou d'un responsable de laboratoires au Département des sciences infirmières au campus de Saint-Jérôme; laquelle résolution est jointe en appendice.

5.- L'embauche d'un professeur sous octroi au Département des sciences naturelles

Le Département des sciences naturelles recommande (annexe 1) l'embauche d'un professeur sous octroi dans le cadre de l'entente de subvention afin d'appuyer le développement d'un programme scientifique portant sur la modélisation du trafic maritime et des déplacements des mammifères marins dans l'estuaire du Saint-Laurent et le Saguenay en vue de l'atténuation des impacts du déploiement de la stratégie maritime sur l'exposition cumulative des bélugas du Saint-Laurent aux bruits sous-marins.

La subvention maximale pour ce programme scientifique est de 2 099 696\$. Elle est en vigueur depuis le 1er août 2018 et elle vient à échéance le 31 mars 2023.

Le statut de professeur sous-octroi est prévu à la convention collective de travail à l'article 1.17.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 416-CX-1881 concernant l'embauche d'un professeur sous octroi au Département des sciences naturelles; laquelle résolution est jointe en appendice.

6.- Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 17 septembre 2018 à 12 h.

7.- Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 12 h 05

Original signé par :

La présidente d'assemblée, Diane Godmaire

Le secrétaire, André J. Roy